

DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT, PROSPECTIVE ET ENVIRONNEMENT

VOTRE CORRESPONDANT : Marc HAERINCK Tél +33 (0)3 28 28 75 11 mhaerinck@portdedunkerque.fr

DDTM NORD 30 rue de l'Hermitte BP 6533 59386 DUNKERQUE

Dunkerque, le 13 décembre 2024

N/Réf.: 2024/MH/DPE113

Objet : Dossier de demande de permis de construire n° PC 059 273 24 00027 du 04/10/2024 et

reçu le 13 novembre 2024 – AMELI GREEN LIME SOLUTIONS (représenté par M. JEHL)

Aménagement d'un site de production de chaux

Route du terminal à Pondéreux Ouest à Gravelines (59820)

Affaire suivie par Madame Catherine DERUY

Le projet ci-dessus référencé et présenté par AMELI GREEN LIME SOLUTIONS appelle les remarques suivantes :

- Le projet se situe au sein du domaine industrialo-portuaire du GPMD. Ce dernier est classé en Opération d'Intérêt National au titre de l'article R*121-4-1 du code de l'urbanisme ;
- Il reviendra au demandeur de se rapprocher du département DPE du GPMD afin d'élaborer une convention de rejet pour la phase exploitation et obtenir une autorisation de rejet des eaux de rabattement de nappe en phase travaux. Il conviendra également de préciser et définir les mesures mises en œuvre dans le cadre du rejet des eaux de rabattement de nappe dont l'exutoire est le bassin de l'Atlantique afin de s'assurer de l'absence d'impact sur le milieu;
- Le demandeur notera la présence de réseaux HT sur la zone de travaux ainsi qu'un poste HT en limite de terrain ;
- > Les plans transmis indiquent une emprise au niveau du poste P4, ce dernier ne fait pas partie de l'emprise du projet ;
- Il reviendra au demandeur de se rapprocher du département ANI du GPMD afin de préciser le tracé des réseaux pour le rejet des eaux usées et pluviales vers le bassin de l'Atlantique et définir l'emplacement des exutoires.

Le Port de Dunkerque émet un avis favorable au projet.

La Chef du Département Développement, Prospective et Environnement



